



## Expropriation terrain

-----  
Par Tartine

Bonjour

Au mois de septembre nous avons reçu un courrier de la communauté de commune...

Je signale que c'était en 2015 nous sommes en 2026

N y a t-il pas un délai

Je précise que c'était à l'amiable et qu'il connaissais depuis un certain temps le problème avec un terrain

Merci

-----  
Par Marck\_ESP

Bonjour

Bienvenue, mais de notre côté, impossible de vous apporter des informations car nous en savons encore moins sur " le problème avec un terrain" !

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Le mieux serait de continuer sur la première discussion en utilisant le bouton "répondre"

ICI:

[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/propriete/terrain/terrain-a-notre-nom-aux-archives-et-reclame-par-sartrouville-t64484.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/propriete/terrain/terrain-a-notre-nom-aux-archives-et-reclame-par-sartrouville-t64484.html[/url]